



Opposition non prise en compte par la banque: recours

Par audlal, le 23/04/2015 à 17:12

bonjour,

le 27 mars, j'ai été victime d'un vol de sac dans mon bureau de travail. j'effectue les démarches pour faire opposition carte et chéquier au centre d'opposition, qui me demande de me rendre à l'agence LCL pour le chéquier. je vais faire ma déclaration de vol au bureau de police puis je passe à l'agence. j'avais rendez-vous le lendemain matin, je croise ma conseillère qui m'indique que l'on s'occupera de l'opposition lors de l'entretien. A 9 heures, le lendemain je lui laisse ma déclaration de vol et lui indique que je possédais 2 chèquiers depuis plus de 5 ans, que je n'ai plus les numéros des chèquiers mais qu'il ne me reste qu'un chéquier, et que par conséquent il faut qu'elle fasse opposition sur tout ce qui arrive puisque je n'ai plus fait de chèque depuis longtemps. elle place une alerte et me dit qu'elle va surveiller le compte. 1 semaine après soit le 3 avril, je découvre un chèque de 800 euros débité le 1er avril. je contacte la conseillère, qui 15 jours après, finit par recrediter mon compte (il me semble pourtant qu'elle a dû commettre des erreurs) enfin le 20 avril je découvre que le chèque a été de nouveau débité avec le motif "annulation écrit du 15/04". la conseillère m'explique que la banque de l'organisme (micromania) a refusé le chèque en opposition, alors que l'on voit bien que la signature du chèque est très différente de la mienne. Je ne comprends pas cette manipulation. quel recours ai-je? pourquoi le chèque n'est-il pas crédité immédiatement (la conseillère m'indique qu'elle attend une réponse? mais ne me fournit pas d'autres explications malgré mon insistance? que dois-je faire à présent? vais-je récupérer mon argent ou ai-je des torts (si ce n'est de n'avoir pas gardé les numéros de chèques) qui justifieraient le non remboursement de ce chèque? NB les frais d'opposition ont été prélevés seulement le 3 avril alors que j'ai fait ma déclaration le 28 mars mais elle ne m'a fourni aucun justificatif? (ce détail aurait-il une importance?) merci pour votre réponse